

CP 224

Commission paritaire pour les employés des métaux non-ferreux.

Institution et modifications

(0)	A.R. 09.07.1984	M.B. 19.07.1984
	Errata	M.B. 24.07.1984

Article 1er

Compétente pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement intellectuel et leurs employeurs et ce pour les entreprises qui ont pour principale activité la production des métaux non-ferreux ou les premières activités de leur transformation en demi-produits.